

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Mai 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	6	7

Vote
A l'unanimité
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 16 Mai à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/05/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/05/2025.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, Mme BROCC Caroline, M. COGNOT Gérard, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Excusé séance : Excusé ayant donné procuration : M. MOULINNEUF Michel à M. CHANDAT David

Absents : M. BREDART Jean-Luc, M. CHAMPROUX Martial, M. FOURMENTRAUX Yves, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas

A été nommé(e) secrétaire : Mme TRINQUET Simone

2025_29 – Subvention exceptionnelle Rurales Folies 2025

Madame la Maire informe les élus d'une demande de soutien des Jeunes Agriculteurs du Cher organisateurs des Rurales Folies. Cet événement aura lieu le 13 septembre 2025 au Lycée agricole du Subdray. La commune peut soutenir cet événement par l'attribution d'une subvention exceptionnelle et/ou par le prêt de matériels (barnum, tables...)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 100,00 € à l'association des Jeunes Agriculteurs du Cher pour l'organisation des Rurales Folies 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 19 Mai 2025
La Maire
Francine MENARD



Le/La Secrétaire de séance
Mme TRINQUET Simone

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 20/05/2025
Transmis au contrôle de légalité le : 20/05/2025